

2008/812 - Nouvelle désignation des représentants de la Ville de Lyon à l'Agence Locale de l'Energie de l'Agglomération Lyonnaise; (Direction des Assemblées)

Rapporteur : M. COLLOMB Gérard

M. LE MAIRE : Par délibération du 26 mai dernier, vous avez désigné les représentants de la Ville de Lyon pour siéger au Conseil d'administration de cette association : Mireille Roy comme titulaire, Richard Brumm, comme suppléant.

Or d'une part, les statuts prévoient que les membres du Conseil d'administration sont désignés par l'Assemblée Générale, d'autre part, Richard Brumm, m'a fait savoir qu'en raison d'un agenda déjà très chargé, il ne pourra pas siéger au sein de cet organisme.

En conséquence, je vous propose d'abroger la précédente délibération et de procéder à une nouvelle désignation de 2 représentants pour siéger à l'Assemblée Générale de cette association.

Nous avons la candidature de Mireille Roy comme titulaire et de Nicole Gay comme suppléante.

Y a-t-il d'autres candidatures ?

(Adopté.)

(Adopté.)